



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le ministère en portraits

**Des métiers au cœur
des attentes sociétales
et des transitions**



S'engager

**pour notre alimentation,
nos territoires, notre avenir**

“ Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, au niveau international et européen, au niveau national et dans tous les territoires. Ses services exercent les mêmes actions dans le domaine de la forêt et du bois.

C'est un ministère du vivant, qui accompagne ces secteurs dans les transitions environnementales et climatiques, et au cœur des attentes sociétales.

Son action a un impact direct sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Cécile Bigot-Dekeyser

Secrétaire générale

Directrice de la publication

Béatrice Gaffory

Cheffe de projet

Mélanie Thomé

**Directeur artistique
et maquette**

Jean-Charles Federico

Suivi éditorial

Soraya Souna

Rédacteurs

Emma Alcaraz, Samira Hachad,
Sylvain Tallon, Clément Sirdey,
Mélanie Thomé.

Photographes

Thomas Hubert,
Xavier Remongin,
Cheick Saidou

**Réalisé par la délégation
à l'information
et à la communication**

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté
alimentaire

Février 2026



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE



10



22



34



42

- 4 Un ministère du vivant au cœur des attentes sociétales et des transitions
- 6 Une organisation au plus près des territoires
- 8 Des parcours professionnels diversifiés

10 Assurer la sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des végétaux et des animaux

- 12 Protéger les animaux, agir avec l'humain
- 14 Savoir saisir les opportunités qui se présentent
- 16 Aux frontières, un métier de vigilance au cœur du commerce mondial

REPORTAGE

- 18 Réouverture de restaurant : dans les coulisses d'un contrôle décisif

22 Accompagner nos agriculteurs et aider à produire durablement

- 24 Entre Singapour et Paris, un parcours au service des filières agricoles
- 26 Négocier en Europe, agir pour les agriculteurs français
- 28 Forêt-bois : un terrain d'engagement et d'expertise

REPORTAGE

- 30 Au service du secteur agricole et alimentaire d'un territoire

REPORTAGE

- 34 Porter la voix de la France et soutenir les filières à l'export

38 Former dans l'enseignement agricole

- 40 On apprend autant que nos élèves
- 42 Fédérer les talents au service des jeunes
- 44 Produire, commercialiser, former

REPORTAGE

- 46 Former les jeunes qui feront l'agriculture de demain

50 Piloter et coordonner l'action du ministère

- 52 Accompagner les parcours, révéler les talents
- 54 Le droit au service du monde agricole
- 56 Quand la donnée éclaire l'action de l'État

REPORTAGE

- 58 Le numérique au cœur de l'action publique

62 Les voies d'accès

Un ministère du vivant au cœur des attentes sociétales et des transitions

Évolution démographique, adaptation au changement climatique, enjeux commerciaux, sanitaires et environnementaux, attentes des citoyens : il est aujourd'hui indispensable de faire évoluer nos modes de production pour répondre aux défis de l'agriculture du XXI^e siècle. Dans ce contexte de transitions, le ministère prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines agricole et alimentaire, et ses services interviennent pour la forêt et le bois.

Protéger la santé des animaux, des végétaux et des consommateurs

Le ministère veille à la **sécurité sanitaire des aliments** grâce à des contrôles, des inspections et des actions de prévention menés tout au long de la chaîne alimentaire, afin de protéger les consommateurs. Garant de la **santé animale**, le ministère agit pour protéger le bien-être des animaux, prévenir les maladies animales et limiter les risques de transmission à l'Homme, dans une approche globale de la santé. Il définit un cadre sanitaire et organise la surveillance et la prévention, notamment en encadrant les pratiques d'élevage et l'exercice de la profession vétérinaire. Il intervient également pour protéger la **santé des végétaux**. Il agit pour la surveillance et la lutte contre

les organismes nuisibles pouvant menacer les cultures, les forêts et l'environnement, et encadre l'usage des produits phytopharmaceutiques tout en développant des solutions alternatives. Le ministère définit la **politique de l'alimentation** et accompagne les transitions agricoles et alimentaires, en particulier dans le cadre de plans nationaux : Écophyto (réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques) et Écoantibio (réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires).

Accompagner les filières et les industries agroalimentaires au service des territoires

Le ministère accompagne les **filières agricoles et les industries agroalimentaires** dans leur développement et agit au service des territoires. Il soutient leur adaptation aux évolutions économiques, environnementales et climatiques, avec un objectif central : renforcer la **souveraineté alimentaire** française. En lien étroit avec les acteurs des filières, le ministère identifie des leviers de **compétitivité** afin de renforcer la capacité de la France à soutenir nos productions locales, réduire notre dépendance aux importations et répondre aux attentes des citoyens en matière de santé, d'environnement et de valorisation.

Former, rechercher et innover pour les métiers du vivant

Grâce à son réseau d'établissements d'enseignement agricole technique et

supérieur, le **ministère forme aux métiers du vivant**, de la production agricole à l'agroalimentaire, en passant par le soin aux animaux, la forêt ou le paysage. Il propose des parcours variés, de la 4^e au doctorat, en formation initiale et tout au long de la vie, et participe activement à la réussite et à l'insertion professionnelle des jeunes. Le ministère pilote et finance un **système de recherche et d'innovation** en lien étroit avec les filières agricoles et alimentaires. Il s'appuie sur les organismes de recherche publique, dont l'INRAE, les instituts techniques agricoles et les établissements d'enseignement, pour produire des connaissances et des solutions utiles aux acteurs de terrain. Ces travaux portent sur des thématiques concrètes comme l'élevage, les grandes cultures ou les fruits et légumes, afin de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sanitaires de l'agriculture.

Agir pour la forêt

La **politique forestière** est portée par les services du ministère en charge de l'agriculture sous l'égide du ministère chargé de la transition écologique. Dans ce cadre, le ministère mobilise ses expertises et ses agents au service de la gestion durable des ressources et du développement de la **filière forêt-bois**. Il contribue notamment au renouvellement forestier, à la lutte contre le dépérissement ainsi qu'à la prévention et à la défense contre les incendies.

Porter une action européenne et internationale

Résolument tourné vers l'Europe, le ministère joue un rôle central dans la mise en œuvre de la **politique agricole commune (PAC)**, qui soutient financièrement les agriculteurs et accompagne les transitions. Il défend les intérêts de l'agriculture française au sein de l'Union européenne et contribue au rayonnement des modèles agricoles et alimentaires français.

Acteur reconnu sur la **scène internationale**, le ministère développe des partenariats avec de nombreux pays, ainsi qu'avec les grandes organisations internationales, pour répondre aux défis globaux : lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, santé animale et végétale...

Nos priorités

- **Garantir une alimentation saine, durable et de qualité, et lutter contre le gaspillage.**
- **Garantir la santé et la protection des animaux et des végétaux.**
- **Accompagner les filières agricoles et agroalimentaires afin d'assurer notre souveraineté alimentaire, en conciliant performance économique et responsabilité environnementale.**
- **Former les jeunes aux métiers du vivant.**
- **Contribuer au dynamisme des territoires et au rayonnement de la France à l'international.**

Une organisation au plus près des territoires

Le ministère s'appuie sur une organisation territoriale structurée et sur des établissements publics experts, afin d'assurer la mise en œuvre des politiques publiques sur l'ensemble du territoire.

Administration centrale

Trois directions générales conduisent les politiques du ministère.

Le secrétariat général assure la gestion des affaires financières et juridiques, les ressources humaines, l'organisation des services, l'information et la communication. Il pilote également la statistique agricole, la prospective et la politique de modernisation du ministère.

Direction générale de l'alimentation (DGAL)

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE)

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

Secrétariat général (SG)

Le **Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER)** assure auprès du ministre des missions de conseil, d'expertise, d'audit et d'inspection.

Échelon régional

L'action du ministère est relayée au niveau régional par :

- **13 directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) en métropole ;**
- **5 directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les départements et régions d'outre-mer.**

Échelon départemental

Au niveau départemental, le ministère s'appuie sur des directions interministérielles :

- **directions départementales des territoires (et de la mer) DDT(M) ;**
- **directions départementales de la protection des populations DDPP.**

Échelon international

Le ministère dispose d'agents dans les institutions internationales et européennes, dans les ambassades de France à l'étranger, qui participent à des actions de coopération.

Chiffres clés

En 2025



30 300

agents



6,5

milliards d'€
de budget



40

filières d'emploi



60%

de femmes



2/3

des agents
exercent dans
l'enseignement
agricole



9,3

milliards d'€
au titre de la
politique agricole
commune (PAC)

L'agriculture
française c'est :

375 000
exploitations
agricoles

370 000
exploitants

3,8%
du PIB

Établissements publics sous tutelle du ministère

■ Agence Bio

Agence française
pour le développement
et la promotion de
l'agriculture biologique

■ Anses

Agence nationale de sécurité
sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement
et du travail

■ ASP

Agence de services
et de paiement

■ CNPF

Centre national de
la propriété forestière

■ FranceAgriMer

Établissement national
des produits de l'agriculture
et de la mer

■ IFCE

Institut français du cheval
et de l'équitation

■ Infoma

Institut national de
formation des personnels
du ministère de l'Agriculture

■ INAO

Institut national de l'origine
et de la qualité

■ Odeadom

Office de développement
de l'économie agricole
d'outre-mer

■ ONF

Office national des forêts

Qualité de vie au travail

Protection sociale complémentaire, aide au logement en Île-de-France, restauration collective, télétravail, offres culturelles et sportives... Le ministère veille à offrir un cadre de travail favorable, avec un accueil personnalisé des nouveaux arrivants.

Égalité professionnelle et diversité

Le ministère œuvre pour l'égalité des chances en matière de recrutement, de carrière et de rémunération. Un réseau de 29 référents est mobilisé sur des enjeux tels que l'égalité femmes-hommes, la parentalité et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Handicap et inclusion

Engagé depuis 2011 dans une politique handicap ambitieuse, le ministère favorise l'accueil, l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Chaque année, environ 25 travailleurs en situation de handicap sont recrutés.

Des parcours professionnels diversifiés

Grâce à la diversité des métiers et des thématiques, et à une présence sur l'ensemble du territoire métropolitain, en outre-mer et à l'international, le ministère offre de nombreuses opportunités d'évolution tout au long de la carrière.

Un accompagnement personnalisé

Le ministère met à la disposition des agents et des structures **un réseau d'une trentaine de correspondants expérimentés, réunis au sein du réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS)**. Interlocuteurs de confiance, ils apportent écoute, conseil et expertise sur les parcours professionnels, les mobilités et les promotions, dans le respect d'une charte de déontologie garantissant neutralité et bienveillance.

La mobilité au cœur des parcours

La mobilité constitue un levier essentiel pour construire des parcours professionnels valorisants, en adéquation avec les besoins en compétences du ministère. À chaque étape clé, **les agents sont conseillés et accompagnés par des interlocuteurs de proximité ou spécialisés** : prise de poste, changement de métier, promotion...



Des statuts et des métiers variés

Le ministère recrute à la fois des fonctionnaires, intégrés dans les corps de la fonction publique de l'État après réussite à un concours, et des agents contractuels, recrutés en contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI).

74% des agents du ministère sont des fonctionnaires titulaires.

Ils relèvent de différents corps de la fonction publique de l'État, notamment : **ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF), inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV), techniciens supérieurs des services du ministère de l'Agriculture (TSMA), ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE), attachés d'administration, adjoints techniques et d'administration...**

Les agents contractuels exercent des missions variées, dans l'ensemble des domaines d'intervention du ministère : numérique, communication, enseignement, juridique...

Se former tout au long de sa carrière

La formation continue est une priorité du ministère. Des formations métiers et transverses (management, bureautique...) sont proposées aux niveaux national et régional afin de répondre aux besoins des agents.

En 2024, plus de 13 000 agents ont ainsi bénéficié d'une action de formation.

Des dispositifs pour évoluer

Examens professionnels : ils offrent la possibilité aux fonctionnaires déjà en poste d'accéder à un grade supérieur ou à de nouvelles responsabilités. Des préparations dédiées sont proposées par le ministère pour accompagner les agents.

Le parcours de professionnalisation :

il propose un accompagnement individualisé lors d'une prise de poste ou d'un changement significatif de métier, avec un programme de formation sur mesure, fondé sur un diagnostic de compétences.



Travailler pour
garantir la sécurité
sanitaire des
aliments, la santé
des animaux et des
végétaux, c'est
agir chaque jour
pour protéger les
consommateurs
et l'environnement.

Assurer la sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des végétaux et des animaux

Pour protéger la santé des consommateurs et de l'environnement, le ministère met en œuvre la politique sanitaire dans une approche *Une seule santé*. Il détermine et organise le contrôle des conditions dans lesquelles les denrées animales et végétales sont mises sur le marché. Il veille également à prévenir les maladies animales et surveille la santé des végétaux sur tout le territoire.

Du champ jusqu'à l'assiette, sur notre territoire et aux frontières, nos agents – vétérinaires, ingénieurs, techniciens – veillent à l'anticipation et à la gestion des alertes sanitaires, définissent les mesures de prévention et la réglementation appropriée. Ils accompagnent et contrôlent les élevages, inspectent l'hygiène et la sécurité des conditions de production et de transformation des aliments, et surveillent l'état de santé des végétaux.

**Surveiller, protéger, planifier :
au service de la santé humaine,
animale et végétale, pour
une alimentation saine, sûre
et durable.**

Ces missions sont portées par la **direction générale de l'alimentation (DGAL)**. Elle les met en œuvre en lien étroit avec les services de l'État en régions et départements, les acteurs professionnels, les industriels et les consommateurs.



Maud Faipoux

**Directrice générale
de l'alimentation**

La DGAL occupe une position centrale dans le paysage de la sécurité sanitaire français et répond à des attentes sociétales fortes et légitimes. Nos missions commencent dès la production agricole, où nous encadrons les pratiques, veillons au respect des normes environnementales, aux conditions de santé et de bien-être animal. Cette vigilance se poursuit tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis le transport jusqu'aux lieux de transformation, de distribution et de consommation.

106 000

inspections de sécurité
sanitaire des aliments
par an.



42 000

inspections sur les végétaux
et en élevage par an.



Protéger les animaux, agir avec l'humain

Émilie Couquerque,
inspectrice santé et protection
animale, filière des carnivores
domestiques, à la direction
départementale de la protection
de la population (DDPP) du Nord.

■ Inspectrice santé et protection animale à la DDPP du Nord depuis dix ans, Émilie Couquerque agit chaque jour pour protéger les animaux et faire respecter la réglementation. Une mission de service public essentielle qui commence par la réponse aux demandes.

«Un professionnel peut nous appeler pour savoir comment ouvrir un élevage ou se mettre en conformité, explique-t-elle. Informer, orienter, donner un cadre clair : c'est le début de notre action.»

Mais le métier ne s'arrête pas là. Entre animaux en difficulté, soupçons d'activité illégale ou plaintes de voisinage, Émilie traite aussi les signalements et engage, si nécessaire, des investigations et des interventions ciblées. En parallèle, son équipe mène également des contrôles programmés chaque année auprès des élevages, refuges, pensions ou associations, selon une planification



Forces de l'ordre, parquet, associations, services sociaux... Le travail d'équipe est au cœur de mon métier.

nationale. En 2025, sa filière comptait 31 contrôles programmés et a reçu environ 70 signalements exploitables : un équilibre constant entre prévention et intervention.

Protéger les animaux, gérer des situations humaines

Dans le cas des animaux domestiques, l'intervention se fait souvent au domicile des personnes. « *On entre dans la vie intime des gens dès la première minute* », confie-t-elle. Derrière chaque animal en difficulté, il y a presque toujours une situation humaine complexe. L'enjeu est alors de trouver le bon équilibre, entre fermeté et discernement. Selon la gravité des faits, Émilie peut engager une mise en demeure ou basculer vers une procédure judiciaire pouvant aller jusqu'à la saisie des animaux.

Un métier de synergie et d'expertise

Forces de l'ordre, parquet, associations, services sociaux... Le travail d'équipe est au cœur de son métier, de l'enquête jusqu'à l'intervention. Certaines affaires exigent parfois une mobilisation exceptionnelle : l'une d'entre elles, connue dans la presse sous le nom de « chenil de

l'horreur », a donné lieu à une enquête de longue haleine et à une coordination étroite entre services. « *C'est mon dossier le plus marquant* », confie-t-elle.

Depuis 2018, Émilie est aussi « personne ressource » au niveau national pour la protection animale (animaux de compagnie et équidés). Elle appuie la direction en charge de l'alimentation (DGAL) dans la relecture des textes réglementaires et accompagne ses collègues partout en France. Une reconnaissance de son expertise mais, surtout, un appui précieux pour les agents. « *C'est un métier qui se construit à plusieurs, et où l'on apprend en continu* », conclut-elle. —

Son parcours

2006

Assistante vétérinaire.

2015

Recrutement par concours au ministère.

Depuis 2015

Inspectrice santé et protection animale
et inspectrice de l'environnement
à la DDPP du Nord.

Depuis 2018

Personne ressource
maltraitance animale.

« Savoir saisir les opportunités qui se présentent »

Emmanuel Robe, référent expert national des coquillages à la direction générale de l'alimentation (DGAL) à Paris.

■ Il n'avait rien prémédité, mais a su saisir les opportunités qui se sont présentées : Emmanuel Robe résume ainsi son évolution au sein des services sanitaires de l'État. Diplômé d'un DUT biologie et biochimie, puis inspecteur en abattoir et en poste de contrôle aux frontières, il s'est spécialisé dans les produits de la pêche et les coquillages

jusqu'à devenir, en raison de son expertise, personne référente auprès du ministère, puis référent expert national (REN) des coquillages en 2020.

Un rôle d'interface au service de la filière

Son rôle est aujourd'hui central : faire le lien entre les producteurs français



Son parcours

1996

DUT en analyse biologique et biochimique.

2000

Formation initiale l'Infoma
technicien vétérinaire.

2000

Inspecteur en abattoir.

2006

Inspecteur sécurité sanitaire
des aliments (pêche et coquillages)
et aux frontières.

2019

Concours d'ingénieur de l'agriculture
et de l'environnement (IAE).

2020

Référent expert national
coquillages France.

en conchyliculture et les autorités sanitaires du ministère de l'Agriculture. Ses atouts ? Un carnet d'adresses bien rempli et une connaissance très fine des zones de production et des problématiques rencontrées par les professionnels. « *On ne peut pas être crédible à ce poste sans avoir l'expérience du terrain* », assure-t-il.

Au quotidien, Emmanuel Robe travaille avec de nombreux interlocuteurs : services de l'État, professionnels de la filière, mais aussi l'Ifremer, pour le suivi des risques biologiques en mer. Il contribue également aux travaux européens visant à faire évoluer la réglementation sur la production de coquillages destinés à l'alimentation. Parmi ses dossiers récents, l'ouverture de l'exportation de

bulots et de coquilles Saint-Jacques de Saint-Pierre-et-Miquelon vers le Canada, début 2025, illustre un travail collectif mené sur le long terme.

Une expertise ancrée dans le terrain

Ce qu'il préfère dans son métier ? D'abord, l'absence de routine : « *En France, on produit des coquillages dans 22 départements du littoral. Selon les territoires, les problématiques ne sont jamais les mêmes. On réfléchit, on échange, on s'adapte.* »

En matière de sécurité sanitaire des aliments, la santé des consommateurs est



Notre mission se révèle surtout lors des crises sanitaires.

la préoccupation première, c'est ce qui donne du sens à ces métiers. « *Quand tout se passe bien, on ne parle pas beaucoup de nous. Notre mission se révèle surtout lors des crises sanitaires.* »

Et s'il devait donner un conseil à celles et ceux qui souhaitent se lancer ? « *Ne jamais être fermé à la connaissance. Rester curieux. Après vingt ans en conchyliculture, j'ai encore beaucoup à apprendre !* »

— PHOTO XAVIER REMONGIN

Aux frontières, un métier de vigilance au cœur du commerce mondial

Aurélien Gilles, inspecteur phytosanitaire aux frontières (import/export) à Rungis, service régional de l'alimentation (SRAL) de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF) en Île-de-France.

■ À seulement 25 ans, Aurélien Gilles occupe un poste stratégique, souvent méconnu du grand public. Inspecteur phytosanitaire aux frontières au service régional de l'alimentation de Rungis, il veille chaque jour à ce que fruits, légumes, semences ou bois qui entrent ou sortent du territoire ne présentent aucun risque pour les cultures, l'environnement ou les filières agricoles françaises.



Formé en biologie puis en écologie des environnements, Aurélien se spécialise très tôt dans la santé des plantes. En 2025, il rejoint le pôle phytosanitaire de Rungis, où il intervient principalement à l'export sur le marché de Rungis et à l'import à l'aéroport d'Orly. Sept agents composent son équipe, dont six mobilisés sur l'export, cœur de l'activité : près de 16 000 certificats phytosanitaires sont délivrés chaque année en Île-de-France, pour plus d'une centaine de demandes quotidiennes. Des inspections d'établissements complètent l'activité d'export et permettent d'apprécier les pratiques des professionnels.

Contrôler, certifier, prévenir

« Tout commence par une demande déposée par une entreprise qui souhaite exporter ses produits végétaux », explique Aurélien. Les inspecteurs instruisent alors la demande, évaluent le risque phytosanitaire en fonction de

la marchandise, de son origine et des exigences du pays destinataire, et procèdent si nécessaire à une inspection physique avant la délivrance du certificat. Certains organismes dits de quarantaine font l'objet d'une vigilance renforcée de la part du pôle phytosanitaire. Leur détection peut conduire à la mise en place d'actions correctives afin de limiter leur propagation.



Quand on signe un certificat, on engage la responsabilité de l'État.

Mais le métier ne se résume pas à la délivrance d'un certificat. Sur le terrain, lors des inspections d'établissements ou des contrôles de lots, Aurélien échange quotidiennement avec les professionnels. *« On cherche des solutions en bonne intelligence. Si les procédures sont solides, tout le monde y gagne. »*

Un rôle officiel, exigeant, parfois sous pression, mais assumé avec fierté : *« Quand on signe un certificat, on sait que ce n'est pas un simple papier. On engage la responsabilité de l'État. Ça demande beaucoup de rigueur, mais c'est aussi très motivant. »*

Son parcours

2018

Baccalauréat scientifique.

2021

Licence de biologie.

2023

Master en écologie des environnements, spécialisé sur le rôle du végétal.

Depuis 2025

Inspecteur phytosanitaire aux frontières, à la DRIAIF Île-de-France.

Réouverture de restaurant : dans les coulisses d'un contrôle décisif

Rapport en main, l'agent de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) du Val-de-Marne inspecte chaque recoin de la cuisine. Face à lui se tient le propriétaire du restaurant.

Le moment est déterminant, trois semaines après la fermeture administrative de l'établissement : ce contrôle décidera de sa possible réouverture. Une procédure essentielle, rempart invisible de la protection des consommateurs.





■ Un mois auparavant, ce restaurant, pourtant ouvert depuis quinze ans, a été contraint de baisser

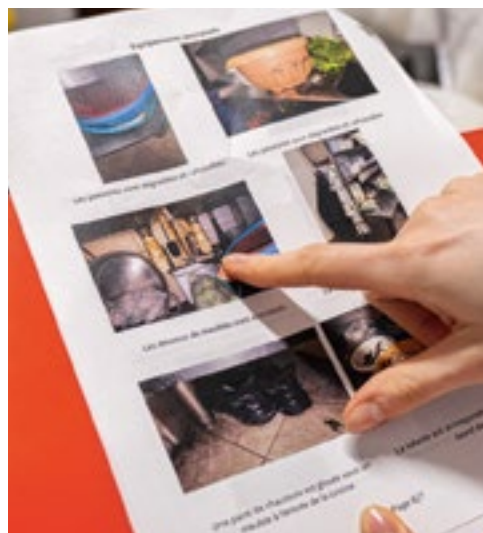
le rideau. «Graves manquements aux règles d'hygiène», indique l'arrêté préfectoral sur la devanture. Le point de départ ? Une plainte déposée par un client, tombé malade, et des anomalies constatées par un inspecteur lors d'un premier contrôle inopiné.

Rigueur, méthode... et pédagogie

«Lors d'une inspection après fermeture, on refait un tour complet de l'établissement afin de contrôler les mesures correctives mises en place par l'exploitant et s'assurer qu'aucune nouvelle



Lors d'une inspection après fermeture, on refait un tour complet de l'établissement afin de contrôler les mesures correctives mises en place par l'exploitant et s'assurer qu'aucune nouvelle non-conformité ne soit apparue.



non-conformité ne soit apparue.» Rigoureux, ce contrôle de réouverture n'est pas une sanction supplémentaire ; c'est un moment d'échange entre les parties prenantes. Tout au long de l'inspection, l'agent veille à inclure le professionnel dans le processus. « Ce qui est important, c'est d'être pédagogue. De prendre le temps d'expliquer. Ça permet d'obtenir de meilleurs résultats confie-t-il. Souvent, la perte de maîtrise est liée à un exploitant débordé, non formé, ou qui n'a plus de recul sur la situation. C'était le cas ici. »

À la suite de ce contrôle, la bonne nouvelle tombe : le restaurant va pouvoir rouvrir. Prochaine étape, la rédaction du rapport d'inspection par l'agent, puis de l'arrêté préfectoral statuant la réouverture. Dès réception du document officiel, l'établissement pourra recommencer à accueillir des clients.

Un enjeu de santé publique

À la manœuvre de cet important dispositif de contrôle : la direction départementale de la protection des populations (DDPP). Elle est la garante de la protection du consommateur sur le terrain. « Notre rôle est d'assurer la sécurité sanitaire dans un contexte où la responsabilité première incombe aux profes-





Notre rôle est d'assurer la sécurité sanitaire dans un contexte où la responsabilité première incombe aux professionnels, et de vérifier la bonne mise en œuvre de la réglementation.

sionnels, et de vérifier la bonne mise en œuvre de la réglementation» explique Paul Menecier, directeur de la DDPP du Val-de-Marne.

À cette mission, commune à toutes les DDPP, s'en ajoutent d'autres, plus spécifiques : « Dans le Val-de-Marne, nos enjeux concernent particulièrement le marché d'intérêt national de Rungis, avec l'inspection permanente des pavillons et la certification sanitaire à l'export. Sans oublier le contrôle des établissements de remise directe, nombreux sur notre territoire, et en restauration collective – près de 1800 cantines scolaires, hôpitaux, restaurants d'entreprise... à contrôler dans le département. »

En chiffres

1900

En 2025, près de 1900 contrôles sanitaires ont été réalisés en remise directe (restauration commerciale, boucheries, boulangeries, poissonneries, marchés...) par la DDPP du Val-de-Marne et son délégataire.

2%

Près de 2% de ces inspections ont mené à une fermeture administrative de l'établissement.

41

Le service de la sécurité sanitaire des produits alimentaires de la DDPP du Val-de-Marne compte 41 agents, dont 30 affectés au marché de Rungis.

1800

restaurants collectifs (cantines scolaires, hôpitaux, restaurants administratifs et d'entreprise...) et 600 établissements agréés, travaillant sur les denrées alimentaires d'origine animale, à contrôler dans le département.

Une diversité de missions qui fait la richesse du métier d'inspecteur, selon Céline Pinsard, cheffe du service de la sécurité sanitaire des produits alimentaires au sein de cette même direction. « J'aime ce changement de sujet régulier. Maîtriser différentes thématiques nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur la sécurité sanitaire des aliments, à l'échelle nationale. Et pour elle de conclure : Au quotidien, on essaie de faire converger la santé animale et la santé humaine par l'alimentation, vers un même objectif : protéger le consommateur. » —

PHOTOS THOMAS HUBERT



Rejoindre le
ministère, c'est
participer à la
construction
d'une agriculture
durable, résiliente
et souveraine,
aux côtés de
celles et ceux
qui nourrissent
la France.

Accompagner nos agriculteurs et aider à produire durablement

Face au changement climatique et aux mutations économiques, les agriculteurs et les entreprises des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois, cheval et bioéconomie se transforment. Le ministère les accompagne dans cette évolution, en vue de soutenir la souveraineté alimentaire, d'encourager les filières durables et d'accélérer la transition agroécologique sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, cet accompagnement se traduit par la conception et la mise en œuvre de différentes politiques publiques et un appui constant aux territoires. Grâce aux aides de la politique agricole commune (PAC), cette ambition devient concrète, en soutenant notamment l'innovation, la compétitivité durable des filières et la résilience des exploitations.

Au sein du ministère, ces missions sont portées par la **direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE)**, chargée notamment de la mise en œuvre de la PAC. Dotée de plus de 9 milliards d'euros de crédits européens, elle constitue un levier essentiel pour accompagner les transitions, soutenir les filières et consolider la souveraineté alimentaire de la France.



Serge Lhermitte

Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises

Rejoindre la DGPE, c'est avant tout construire une carrière avec de nombreuses opportunités, tant en administration centrale qu'au sein des territoires. La diversité de métiers et de missions permet de construire des parcours professionnels très variés avec de véritables perspectives d'évolution. C'est aussi rejoindre un collectif de travail solidaire, engagé et contribuer à la conception et au déploiement dans nos territoires, de politiques publiques au cœur de l'actualité nationale, européenne et internationale.

275 910

agriculteurs ont bénéficié des aides de la PAC en 2024.



9,3

milliards d'euros par an, c'est le budget de la PAC pour l'agriculture française en 2025.

Entre Singapour et Paris, un parcours au service des filières agricoles

Sébastien Bouvatier,
sous-directeur de la compétitivité
à la direction générale
de la performance économique
et environnementale
des entreprises (DGPE) à Paris.



■ Rien ne prédestinait Sébastien Bouvatier au monde agricole. Mais ses goûts pour les sciences du

vivant et l'intérêt général le conduisent vers une école d'ingénieur agronome, puis vers le ministère. Très tôt, il nourrit une curiosité : comprendre comment les politiques agricoles se construisent ailleurs. Ses premières expériences à la DGPE – d'abord comme chargé de mission pour la promotion des exportations puis comme chef du bureau du crédit et de l'assurance – lui ouvrent les portes de

l'international. Nommé conseiller agricole en Asie du Sud-Est, il y représente la France depuis Singapour et analyse les filières locales. *«Je suis arrivé en poste lors de l'épisode de la "taxe Nutella", dans une région qui concentre la quasi-totalité de la production mondiale d'huile de palme. Comprendre comment la filière fonctionnait sur le terrain était essentiel : c'est là que j'ai mesuré à quel point nos métiers mêlent technique, économie et géopolitique.»*

Le management comme fil conducteur

C'est en direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), lors de son premier poste, que Sébastien découvre le rôle de manager. À la tête d'un service forestier, il encadre une équipe et prend goût à cette responsabilité qui ne le quittera plus. Chef de bureau, adjoint puis sous-directeur, il construit progressivement une approche fondée sur l'écoute et une solide connaissance des politiques publiques. Pour lui, un manager doit avant tout apporter une vision : *«Les équipes maîtrisent les sujets. Moi, je suis là pour les accompagner et amplifier leur action.»* Cette posture lui offre aussi l'autonomie nécessaire pour préserver un équilibre, essentiel pour lui, avec sa vie familiale.

La DGPE, un terrain d'évolution et de diversité

S'il est resté plus de vingt ans à la DGPE, ce n'est pas par hasard. *«Ici, on peut*



Son parcours

2000

Formation d'ingénieur agronome.

2002

Chef du service régional de la forêt et du bois à la DRAAF AURA.

2006

Chargé de mission au bureau des échanges et de la promotion au ministère.

2009

Chef du bureau du crédit et de l'assurance au ministère.

2012

Conseiller agricole pour l'Asie du Sud-Est à l'ambassade de France à Singapour.

2018

Adjoint au sous-directeur de la performance environnementale et de la valorisation des territoires au ministère.

Depuis 2024

Sous-directeur de la compétitivité au ministère.

faire plusieurs métiers sans changer de maison, et toujours apprendre ! » Compétitivité, qualité, transition environnementale, gestion des risques... Autant de domaines qui renouvellent l'intérêt. Aujourd'hui, il voit son rôle de sous-directeur de la compétitivité comme un trait d'union entre équipes, directions et ministères : « *Notre mission, c'est d'aider les filières agricoles à se développer, à se transformer et à faire face aux transitions. On agit sur des sujets qui touchent à l'économie et au quotidien des agriculteurs. C'est riche, utile, et c'est un privilège d'en faire son métier.* » —

“
Ici, on peut faire plusieurs métiers sans changer de maison, et toujours apprendre !

PHOTO THOMAS HUBERT

Négociier en Europe, agir pour les agriculteurs français

Juliette Prade,
adjointe à la sous-directrice
de la gestion des aides de la
politique agricole commune (PAC)
à la direction générale
de la performance économique
et environnementale
des entreprises (DGPE) à Paris.



■ Passionnée par le vivant et la biologie, Juliette Prade découvre très tôt sa vocation. Diplôme d'ingénieure agronome en poche, elle rejoint l'Office des viandes en pleine sortie de la crise de la vache folle. Au contact des éleveurs, elle découvre ce qui deviendra le fil conducteur de sa carrière : relier les décisions publiques aux réalités du terrain. En 2005, elle intègre le ministère comme chargée de mission aux soutiens directs de la PAC. Son bureau participe aux discussions européennes et Juliette se voit très vite confier le porte-parolat français à Bruxelles. « *Tous les quinze jours, je négociais les règlements. En France,*

dès qu'on fait ses preuves, on peut être envoyé jeune en négociation. C'est un exercice passionnant ! »

Depuis, elle a renforcé son expertise jusqu'à contribuer à la mise en œuvre du premier plan stratégique national français (PSN) de la PAC qui fixe la stratégie française sur les différentes aides de la PAC pour répondre aux défis agricoles actuels.

Le collectif au cœur de son engagement

Dès ses premiers postes, Juliette encadre des équipes. « *À la DGPE, on n'est jamais seul : on discute, on échange, on*

“

**En France,
dès qu'on fait
ses preuves,
on peut être
envoyé jeune
en négociation.
C'est un exercice
passionnant !**

construit ensemble. La force du collectif, c'est qu'il permet de prendre de meilleures décisions.»

Aujourd'hui adjointe à la sous-directrice de la gestion des aides de la PAC, elle coordonne une quarantaine d'agents mobilisés sur la négociation européenne, le dialogue avec les organisations agricoles et la mise en œuvre des aides.

Des missions essentielles, aux effets très concrets

Ce qui la motive, c'est de suivre toute la chaîne : de la négociation d'un règlement européen à son application sur le terrain. « *Les aides de la PAC, ce sont des milliards d'euros qui arrivent concrètement sur le compte des agriculteurs. C'est une responsabilité, mais aussi une grande motivation.* »

Parmi les projets marquants qu'elle a pilotés, la dématérialisation des demandes d'aides via Telepac occupe une place particulière, tant elle a simplifié les démarches des agriculteurs, désor-

mais entièrement réalisables en ligne. Au fil des années, la PAC est devenue son domaine d'expertise. « *S'il y a un secteur dans lequel il faut qu'on soit souverains et engagés, c'est bien celui qui nourrit le pays. Ici, les enjeux ne manquent jamais, c'est ce qui rend ce métier passionnant.* » — PHOTO THOMAS HUBERT

Son parcours

2000

Formation d'ingénieure agronome.

2002

Chargée de mission filière ovins viande à l'Office des viandes (OFIVAL).

2005

Chargée de mission aux soutiens directs de la PAC au ministère.

2009

Cheffe du bureau de la simplification et des méthodes au ministère.

2012

Cheffe du bureau des méthodes et des réseaux au ministère.

2017

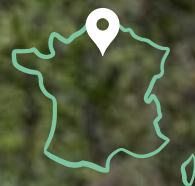
Cheffe du bureau des grandes cultures au ministère.

2020

Cheffe du bureau des aides aux zones défavorisées et à l'agroenvironnement au ministère.

Depuis 2022

Adjointe à la sous-directrice des aides de la PAC au ministère.



Forêt-bois : un terrain d'engagement et d'expertise

Pierre Bouillon, chef du bureau des entreprises forestières et des industries du bois à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) à Paris.

■ Chez Pierre Bouillon, le goût de la forêt et du bois naît très tôt, lors d'un service civil comme apprenti technicien forestier à l'Office national des forêts, en Savoie. Ingénieur de formation, il rejoint ensuite la fonction publique agricole et intègre le ministère au début des années 2000.

Au fil des années, il développe une expertise reconnue sur les politiques forestières, en particulier sur le renouvellement des forêts et les ressources

génétiques forestières. Des sujets complexes, inscrits dans le temps long. « *Un chêne, c'est en moyenne deux siècles de croissance ; un horizon dans lequel les humains ont du mal à se projeter. Les arbres que l'on plante doivent être adaptés au climat d'aujourd'hui mais aussi à celui du futur !* » Cette exigence l'amène à travailler avec de nombreux experts, en France comme à l'international, notamment au sein de la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation

et l'agriculture, où il contribue à mieux intégrer la forêt et le bois dans les stratégies de développement durable.

De l'expertise à l'action concrète

Son parcours est aussi marqué par la gestion de crises majeures, comme les plans post-tempêtes Lothar et Martin sur la décennie 2000 et Klaus en 2009. «*En quelques heures, la tempête Klaus a mis à terre cinq années de récolte de bois.*» Dans ces situations, l'action de

Son parcours

1997

Formation d'ingénieur-maître en gestion des coopératives agricoles et forestières puis DESS de gestion publique.

1995

Fonctionnaire à l'Office national interprofessionnel des céréales.

2001

Chargé de mission des ressources génétiques forestières au ministère.

2009

Adjoint à la cheffe du bureau de la gestion durable de la forêt et du bois au ministère.

2018

Expert forestier en bioéconomie à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome).

2021

Responsable d'une unité territoriale à l'Office national des forêts (ONF).

Depuis 2024

Chef du bureau des entreprises forestières et des industries du bois au ministère.

l'État est déterminante : organiser la mobilisation des bois, accompagner le renouvellement des forêts et soutenir les entreprises de la filière.

Chef du bureau des entreprises forestières et des industries du bois depuis septembre 2024, il pilote une équipe de neuf agents qui intervient sur l'ensemble de la filière : de l'amont forestier (renouvellement forestier, fiscalité et assurances, puits de carbone forêt-bois) jusqu'à l'aval, en passant par l'économie du bois et le commerce



Nous sommes des ensembliers...

international. «*Nous sommes des ensembliers*, résume-t-il. *On travaille avec énormément d'acteurs : les équipes du ministère en région et en département, les professionnels, la recherche...* Cette diversité rend le travail particulièrement riche et stimulant.»

Souveraineté industrielle, transition écologique : pour lui, la forêt et le bois sont au cœur des réponses aux défis actuels, et une source d'engagement. «*Dans la filière forêt-bois, on rencontre des gens très attachés à leur métier, qui y trouvent un vrai sens. Il y a moyen de pleinement s'épanouir au sein de cette thématique !*» — PHOTO XAVIER REMONGIN

Au service du secteur agricole et alimentaire d'un territoire

À la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Normandie, service déconcentré du ministère, les agents assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques régionales dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. La structure compte près de 200 agents, répartis sur six sites, dont quatre postes de contrôle frontaliers (PCF).

■ « Au sein d'une DRAAF, on ne travaille jamais de façon isolée. Au contraire, on est au contact d'un grand nombre d'acteurs », explique Karine Serrec, directrice régionale adjointe depuis décembre 2024. La dernière réunion plénière de la COP régionale en témoigne : elle a réuni plus de 200 acteurs régionaux impliqués dans la mise en œuvre concrète de la planification écologique. Si Karine Serrec a une vision globale de l'activité de la DRAAF, elle est plus particulièrement en charge du service régional agriculture, forêt, FranceAgriMer (SRAF-FAM) et du service régional de la formation et du développement (SRFD).

Son quotidien est fait de beaucoup de réunions, mais également de rencontres et de visites de terrain. « Mon rôle est d'assurer le lien avec les acteurs régionaux, d'impulser et de coordonner les équipes autour de projets concrets et de les accompagner dans leurs missions, résume-t-elle. Cela nécessite d'appréhender rapidement les enjeux de sujets complexes, de les hiérarchiser et d'identifier les leviers d'action. »

Pour y parvenir, Karine Serrec peut compter sur une solide expérience acquise en administration centrale, d'abord en tant que cheffe de bureau puis en tant que sous-directrice de la compétitivité, et enfin en tant que



Karine Serrec,
directrice adjointe
de la DRAAF Normandie.

sous-directrice Europe, poste qu'elle a exercé pendant cinq ans à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Exercer un métier au service du secteur agricole

Négociations sur les textes législatifs européens, préparation du Conseil des ministres européens de l'agriculture, accompagnement de la ministre dans ses déplacements : à la sous-direction Europe, les équipes travaillent régulièrement à Bruxelles. Elles sont également en lien avec les conseillers aux affaires agricoles à l'étranger et suivent les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Après un début de carrière dans l'enseignement agricole puis dans les services déconcentrés en Île-de-France, Karine Serrec a souhaité, en 2024, « reprendre contact avec les préoccupations du terrain et les acteurs professionnels », en re-



Mon rôle est d'assurer le lien avec les acteurs régionaux, d'impulser et de coordonner les équipes autour de projets concrets.

joignant la DRAAF Normandie.

«Au ministère de l'Agriculture, on peut exercer des métiers variés, qui contribuent, chacun à leur manière, à accompagner l'agriculture dans son évolution, souligne-t-elle. C'était mon souhait dès mes études d'ingénieure agronome : exercer un métier au service du secteur agricole.»

Un ministère à la croisée d'enjeux multiples

En Normandie, comme dans de nombreux territoires, l'évolution des pratiques agricoles et l'adaptation au changement climatique constituent des enjeux majeurs pour assurer la résilience du secteur et la souveraineté alimentaire. Les secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers occupent ainsi une place centrale dans les travaux régionaux de planification écologique, tandis que l'enseignement agricole joue un rôle clé dans l'accompagnement des transitions et le renouvellement des générations.

«C'est un ministère à la croisée d'enjeux multiples – alimentation, environnement, territoires – qui conduisent naturellement à travailler avec des acteurs très divers, au niveau national comme régional», conclut Karine Serrec. —

PHOTOS XAVIER REMONGIN



En chiffres

La DRAAF
Normandie, c'est :

200 agents, **6** sites, **4** postes
de contrôle frontaliers (PCF)



**Au sein d'une
DRAAF, on ne
travaille jamais
de façon isolée.
Au contraire,
on est au
contact d'un
grand nombre
d'acteurs.**



Focus

Agir pour la forêt à l'échelle du département

Marie-Josèphe Dany est instructrice au sein de la direction départementale des territoires (DDT) des Vosges.

Elle fait partie des nombreux agents de l'État qui assurent l'instruction des dossiers de demande d'aides, entre gestion administrative en amont et visites sur le terrain.

Au sein de la DDT, deux agents ont en charge l'instruction des dossiers de demande d'aides liées à la forêt. Ces aides permettent de financer les travaux de replantation, mais aussi l'installation de clôtures, de protections individuelles pour les jeunes plants, le nettoyage ou encore le traitement de résineux contre l'hylote, un insecte ravageur.

Pour Marie-Josèphe Dany et son équipe, l'instruction d'un dossier relève à la fois de l'administratif et du terrain. « En amont, il faut vérifier l'éligibilité de la demande, explique-t-elle. Pour la replantation, le demandeur doit respecter notamment des règles sur le choix des nouvelles essences, leur provenance, la

Son parcours

DUT d'agronomie.

2006 Travaille sur les cartographies à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

2008 Direction départementale des territoires (DDT) des Vosges.

2021 Intègre le bureau de la forêt.

Aujourd'hui Instructrice à la DDT des Vosges.

densité de plantation, ainsi qu'un schéma reproductible. Le demandeur doit également détenir un document de gestion durable valide. Tous les points doivent être conformes.» Une fois la subvention versée et les travaux réalisés, la DDT peut être amenée à réaliser un contrôle sur place. Ses agents s'assurent que les plants sont bien vivants, procèdent à un relevé GPS et à un comptage des arbres.

Les agents de la DDT échangent aussi très souvent avec leurs homologues des départements voisins pour évoquer certains cas précis.

Entrée à la DDT des Vosges en 2008, Marie-Josèphe Dany a toujours été attirée par les enjeux forestiers. « On voit nos forêts changer sous l'impact du changement climatique, qui impose d'adapter les essences et les pratiques, précise-t-elle. Quelle sera la forêt de demain ? À notre échelle, on contribue à son évolution et sa reconstruction. » ■

PHOTO DDT DES VOSGES

Porter la voix de la France et soutenir les filières à l'export

Présents au sein des services économiques des ambassades de la France dans l'Union européenne comme dans les pays tiers, les conseillers pour les affaires agricoles du ministère de l'Agriculture jouent un rôle important dans la défense des intérêts français à l'étranger. Un métier d'initiative, de diplomatie et de collectif, comme en témoigne Philippe Mérillon, conseiller des affaires agricoles pour l'Italie, la Grèce, la Slovénie et la Croatie.





Page de gauche : Philippe Mérillon (à gauche) et la ministre Annie Genevard (au centre), sont à la FAO à Rome.

Ci-contre : visite technique avec l'interprofession des fruits et légumes.



■ «C'est toujours intéressant de vivre dans un autre pays, d'approfondir ses connaissances sur ce pays et sur les autres États de la zone de compétence, et surtout de remettre en question ses certitudes : ce qui semble évident quand on est à Paris ne l'est pas forcément ailleurs, ce qui permet d'enrichir son regard et ses analyses !» Depuis janvier 2024, Philippe Mérillon est le conseiller des affaires agricoles pour l'Italie, la Grèce, la Slovénie et la Croatie. Intégré aux équipes du service économique régional (SER) de l'ambassade de France à Rome, il est un relais sur place pour les entreprises agroalimentaires françaises qui souhaitent exporter vers ces quatre pays.

Ce volet d'appui aux entreprises, en partenariat avec Business France, est une partie importante du poste, mais le conseiller agricole opère surtout sur un champ plus diplomatique. «On a

une responsabilité d'explication des positions françaises sur les enjeux agricoles, détaille Philippe Mérillon. On doit bien comprendre les positions de nos pays de résidence pour pouvoir les expliquer à Paris... et inversement, dans l'espoir de nouer des alliances.» Cette dimension de portage des politiques françaises, en particulier dans le cadre des négociations au niveau européen, explique que le poste nécessite une expérience certaine. «Il faut bien connaître les réseaux du ministère, et ceux du pays où l'on est installé, pour faire l'intermédiation, être crédible, avoir de l'influence, porter les besoins de la France.»

Comme tous ses collègues ailleurs dans le monde, Philippe Mérillon a des relations quotidiennes avec les directions du ministère de l'Agriculture (DGPE, DGAL, DGER, DGAMPA), FranceAgri-Mer, Business France, mais aussi avec les

interprofessions agricoles, en particulier celles de l'élevage, de la viticulture et des fruits et légumes : le marché italien représente pour elles un important débouché à l'export.

Un pilotage dynamique

La force du réseau des conseillers agricoles et sa professionnalisation résident justement dans le dynamisme de son pilotage et de son animation par la DGPE, en partenariat avec les autres directions du ministère. L'intégration des conseillers agricoles dans les équipes de la DG Trésor en poste à l'étranger renforce en outre leur expertise sur les enjeux économiques transverses.



Par exemple, les Italiens sont très forts pour accompagner leurs entreprises à l'étranger... J'ai donc eu une demande de faire une fiche sur ce système, afin de s'en inspirer.

Enfin, la cohésion du réseau est assurée par un groupement des conseillers agricoles, piloté actuellement par le conseiller agricole en poste à Canberra.

On attend aussi du conseiller agricole qu'il puisse identifier, dans les pays relevant de sa zone de compétence, les bonnes pratiques répliquables en France. *«Par exemple, les Italiens sont très forts pour accompagner leurs entreprises à l'étranger, avec une approche collective*

Son parcours

1984 IEP Bordeaux.

1987 Formation d'administrateur des affaires maritimes.

1987 Directeur départemental adjoint des affaires maritimes de la Manche.

1992 Conseiller pêche au cabinet du ministre chargé de la mer.

1993-2002 Chef du bureau des marchés des produits de la mer puis du bureau Orient/Asie, et du bureau des fruits et légumes.

2002 Conseiller agricole en Espagne.

2006 Chef du service de la stratégie agro-alimentaire et du développement durable.

2009 Chef du service RH du ministère.

2013 Directeur de la DRAAF Languedoc-Roussillon.

2016 Directeur général adjoint de FranceAgriMer.

2018 Directeur, secrétaire général adjoint du ministère.

2024 Conseiller agricole régional (Italie, Grèce, Slovaquie, Croatie).



et une grande agilité, explique Philippe Mérillon. *J'ai donc eu une demande de la DGPE de faire une fiche sur ce système, afin de s'en inspirer.* Une pratique de benchmarking qui s'est beaucoup développée ces dernières années.

Une variété de sujets et d'interlocuteurs

La dimension régionale du poste, la variété des interlocuteurs et des sujets à traiter, allant de l'économie au sanitaire, en passant par l'enseignement agricole et la recherche, le tout en autonomie mais en s'appuyant sur un réseau solide : voilà ce qui rend le métier passionnant, et en fait une étape particulière dans une carrière. Philippe Mérillon le confirme : *« J'ai eu la chance de tirer parti de tout ce que le ministère offre à ses agents : un parcours diversifié, avec la possibilité de faire des choses très différentes, et où chaque étape est enrichie par les précédentes. »* —

FOCUS

Le réseau des conseillers pour les affaires agricoles : des acteurs clés de la diplomatie économique agricole à l'international

Avec 43 conseillers en poste à l'étranger, la France dispose du deuxième plus grand réseau agricole mondial. Rattachés aux services économiques de 26 ambassades (hors représentations permanentes), ces conseillers couvrent plus de 120 pays stratégiques, dans l'Union européenne et dans les pays tiers.

Les conseillers aux affaires agricoles promeuvent à l'international les politiques publiques développées et mises en œuvre par le ministère en charge de l'agriculture. Ils constituent un réseau d'influence et de diplomatie pour la France, et sont des acteurs clés de promotion des produits agricoles et agroalimentaires français à travers le monde. ■



**Travailler dans
l'enseignement agricole,
ce n'est pas seulement
transmettre des savoirs :
c'est préparer les jeunes
à porter une agriculture
durable, souveraine,
innovante et adaptée
au monde de demain.**

Former dans l'enseignement agricole

Dans les établissements de l'enseignement agricole, les jeunes apprennent à nourrir, à protéger et à façonner les territoires. Deuxième système éducatif français, l'enseignement agricole forme chaque année plus de 200 000 élèves, étudiants et apprentis aux métiers du vivant, de la production agricole à l'agroalimentaire, en passant par la forêt, le paysage, la santé animale ou les services aux personnes.

Avec plus de 800 établissements techniques et supérieurs, le ministère agit pour une formation ancrée dans le réel, ouverte sur le monde et tournée vers l'avenir. L'enseignement agricole prépare aux métiers de demain et soutient l'innovation pour relever les défis écologiques et environnementaux. Il répond au défi majeur du renouvellement des générations.

La souveraineté alimentaire, qui est une priorité nationale, suppose d'assurer ce renouvellement : d'ici 2030, un tiers des agriculteurs partira à la retraite. Préparer la relève est plus qu'un enjeu, c'est une nécessité. Le cap est clair : attirer et former de nouvelles générations de professionnels pour que l'agriculture française continue d'innover, de nourrir et d'inspirer.

Ces missions sont conduites par la **direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)**, qui pilote les politiques éducatives et coordonne les établissements au plus près des besoins des filières et des territoires.



Benoît Bonaimé

Directeur général de l'enseignement et de la recherche

L'enseignement agricole, c'est une pédagogie concrète, innovante et adaptée à la diversité des profils des apprenants.

Qu'on y entre par vocation ou pour découvrir les enjeux liés aux métiers du vivant, c'est l'assurance de vivre une expérience professionnelle riche. C'est aussi former de futurs citoyens et professionnels éclairés face aux défis majeurs de notre époque : souveraineté alimentaire, transformation durable des systèmes agricoles et alimentaires, et transition écologique.

Plus de **800**
établissements techniques
et supérieurs sur tout le territoire

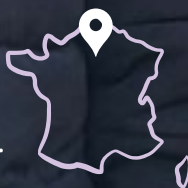


218 000
élèves, étudiants et apprentis.

Deuxième système éducatif en France .

On apprend autant que nos élèves

Samuel Quinton,
enseignant en agronomie
au lycée agricole d'Airion dans l'Oise.



■ Quand il parle de son métier, Samuel Quinton oscille entre passion du vivant, goût du terrain et sens de la pédagogie. Ingénieur agronome de formation, il n'était pourtant pas destiné à l'enseignement. *«J'ai découvert l'agronomie un peu par hasard, et j'ai vite compris que ce qui me passionnait, c'était de relier la technique, la science et l'humain.»* Profondément attaché au service public, il a choisi de s'engager dans la formation des futures générations.

Depuis 2007, il enseigne l'agronomie à des élèves en bac pro, bac techno et BTS au lycée agricole d'Airion (Oise). Un métier qu'il décrit comme multiple et polyvalent : enseignement, orientation, gestion de projets ou encore participation à des expérimentations, comme celle d'agrivoltaïsme menée actuellement sur l'exploitation du lycée. *« Tout converge vers le terrain. Et à la fin, il faut que le réel s'impose ; c'est ce qui nourrit l'apprentissage. »*

Au plus près des élèves

Ce qu'il préfère, c'est avant tout l'accompagnement des jeunes : les voir gagner en confiance et trouver leur voie.

« Mon point de départ, c'est l'élève tel qu'il est, pas tel qu'on voudrait qu'il soit. Notre rôle, c'est de les aider à progresser, pas à entrer dans un moule. »

L'enseignement agricole lui offre un cadre unique pour cela : une pédagogie innovante, des classes à petits effectifs

Son parcours

2003

Formation d'ingénieur agronome
(Bordeaux Sciences Agro)
après une classe préparatoire BCPST.

2003-2007

Plusieurs expériences à l'INRAE
puis en bureau d'études.

2007

Recruté par concours
dans l'enseignement agricole.

Depuis 2007

Enseignant en agronomie.



**On accompagne
une génération
qui devra relever
les défis
climatiques
et environ-
nementaux.
Cela donne
du sens à nos
actions.**

et une grande liberté d'action. *« Peu importe le support, l'important, c'est d'em-mener chaque élève vers une compé-tence. Quand on a compris ça, on peut faire des choses très intéressantes ! »*

Pour Samuel, cette approche est indis-sociable des enjeux agricoles actuels. Réduire les intrants, questionner les pratiques, comprendre les impacts des choix techniques. *« On accompagne une génération qui devra relever les défis cli-matiques et environnementaux. Cela donne du sens à nos actions, tous les jours. »* Après plusieurs années, il garde une motivation intacte. *« C'est un mé-tier qui oblige à se renouveler. On ap-prend autant que nos élèves, et c'est ce qui me donne envie de continuer. »*

Fédérer les talents au service des jeunes

Younes Aalioui, proviseur du lycée agricole La Condamine dans l'Hérault.



■ À la tête du lycée agricole La Condamine à Pézenas (Hérault), Younes Aalioui pilote une structure à taille humaine et aux missions multiples. Manager de trente enseignants et d'une quarantaine de personnels – agents de la région, vie scolaire, AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), administratifs – il coordonne aussi la pédagogie, la gestion des plannings, l'équilibre financier et l'image de l'établissement. *« Dans l'enseignement agricole, on a une vraie autonomie. C'est une responsabilité, mais aussi une chance pour adapter nos actions au territoire. »* Cette diversité lui plaît : elle l'oblige à passer du pilotage pédagogique à la gestion de tous les jours, tout en gardant une vision d'ensemble.

Au quotidien, il veille à ce que l'exploitation agricole voisine serve d'appui aux cours, aux projets et aux expérimentations. Pour lui, le proviseur doit avant tout *« saisir les opportunités, repérer les compétences de chacun et mettre les talents des équipes au service des élèves »*.

Fédérer autour de projets utiles

Younes revendique une vision très collective du métier. Dans son établissement, les initiatives naissent souvent des passions du personnel : un club de pêche porté par un agent, une section sportive parapente issue de l'expertise d'un enseignant d'éducation physique et sportive (EPS), bientôt un poulailler construit avec les élèves. *« Mon rôle, c'est de faciliter, d'ouvrir des portes. Les*



Dans l'enseignement agricole, on a une vraie autonomie.

projets fédèrent et donnent du sens. »

Au cœur de son territoire, le lycée porte aussi les enjeux de transition. Parcelles certifiées en agriculture biologique, pédagogie de projet, innovations et expérimentations : pour lui, l'établissement doit être exemplaire dans le domaine. *« Enseigner à produire autrement, c'est aussi enseigner autrement »,* résume-t-il. Pour Younes, la richesse du poste tient dans l'humain : *« On travaille avec du vivant, des élèves, des équipes. Rien ne se répète. C'est ce qui fait la force et la beauté du métier. »* —

Son parcours

2014

Master de physique-chimie.

Recruté par concours
dans l'enseignement agricole.

2014

Enseignant en sciences physiques.

2020

Directeur adjoint EPLEFPA
des Hautes-Alpes et proviseur du lycée
Agricampus Hautes-Alpes.

Depuis 2025

Directeur adjoint EPLEFPA
Montpellier-Orb-Hérault et proviseur
du lycée La Condamine à Pézenas.



■ À la tête du domaine viticole du lycée agricole de Rouffach (Haut-Rhin), Anne-Lise Lapouge gère quinze hectares de vigne et assure la production de près de soixante mille bouteilles de vin chaque année.

Ingénieure agronome et œnologue de formation, elle découvre l'enseignement agricole à vingt-cinq ans, lorsqu'un lycée lui confie son premier poste de directrice d'exploitation. « *Dans le privé, jamais je n'aurais eu un tel niveau de responsabilité aussi tôt* », reconnaît-elle.

Aujourd'hui, elle encadre une équipe de six salariés – du tractoriste au maître de chai, en passant par la commercialisation – tout en assumant les missions propres aux exploitations d'établissement : produire, former, expérimenter

Produire, commercialiser, former

Anne-Lise Lapouge,
directrice d'exploitation viticole
dans le Haut-Rhin.





Mettre le réel au service de la formation.

et faire vivre la filière. *« On est une vraie exploitation agricole, mais avec une mission supplémentaire : mettre le réel au service de la formation. »*

La pédagogie au plus près du réel

Chaque semaine, le domaine accueille des élèves dans le cadre de stages courts. Les salariés encadrent les gestes techniques, comme la taille de la vigne en hiver. *« Une mauvaise taille peut impacter la production pendant deux ou trois ans »,* rappelle-t-elle.

Cette exigence fait la force des exploitations de lycée : les jeunes apprennent sur une vraie ferme, avec de vraies conséquences. Ici, la pédagogie se construit au rythme de la vigne et des saisons.

Faire avancer la filière, ensemble

Très investie dans la transition climatique et environnementale, Anne-Lise pilote un domaine certifié en agriculture biologique depuis 2022 et impulse plusieurs projets d'innovation. Parmi ceux-ci, une parcelle « page blanche » où élèves et équipes imaginent la vigne du futur face au changement clima-

Son parcours

2012

Double formation
d'ingénieure agronome/œnologue.

2014

Assistante œnologue
à la Cave des vignerons de Saumur.

2015-2018

Plusieurs postes de directrice
d'exploitation agricole
(Amboise, Carcassonne, Tours).

2021

Concours d'ingénieur de l'agriculture
et de l'environnement (IAE).

2022

Chargée de mission agroécologie
à la direction départementale
des territoires (DDT) d'Orléans.

Depuis 2024

Directrice
d'exploitation viticole
au Domaine de l'École
à Rouffach.

tique. Cette dynamique s'appuie aussi sur un réseau solide – chambre d'agriculture, IFV (Institut français de la vigne et du vin), INRAE, syndicats. *« Les lycées viticoles, c'est un petit monde. On s'entraide beaucoup. »*

Et c'est ce lien constant entre production, pédagogie et innovation qui l'anime : *« Les retours des clients sur les salons où nous nous rendons sont toujours très positifs. Et quand on explique qu'on est une école, les gens sont encore plus enthousiastes : c'est très valorisant ! »*

Former les jeunes qui feront l'agriculture de demain

Au lycée Charles Baltet, à Saint-Pouange (Aube), les équipes du campus Terres de l'Aube accompagnent chaque jour des centaines de jeunes qui se préparent aux métiers du vivant. Entre pédagogie active, projets collectifs et vie en internat, l'enseignement agricole y affirme une mission essentielle : former à la fois des futurs professionnels et des citoyens éclairés.

■ À Saint-Pouange, la journée commence au milieu des six cents brebis de l'exploitation agricole du lycée. En cours de zootechnie, les élèves manipulent, questionnent, observent. Les groupes sont réduits, l'attention totale. Ici, on favorise la pédagogie active et l'apprentissage sur le terrain.

«Notre rôle est de transmettre du concret. On sait qu'on forme les futurs chefs d'exploitation, salariés ou techniciens de demain», explique Mégane Lefour, enseignante en zootechnie. Comme ses collègues, elle adopte une pédagogie différenciée, centrée sur les enjeux actuels du vivant. «On est dans un monde en transition. Les pratiques évoluent. Je ne leur enseigne pas ce qu'on m'a enseigné il y a vingt ans», confie-t-elle.

Les projets menés par les élèves – toujours en lien avec le territoire – renforcent cette approche. Le programme de sciences participatives COLCOPEA,

consacré au rôle des insectes bousiers dans la biodiversité des sols, en est un bon exemple. *«On réfléchit ensemble à l'impact de nos pratiques, en lien constant avec le terrain. Les élèves s'épanouissent parce qu'ils comprennent le sens de ce qu'ils apprennent»,* résume Mégane.

Accompagner des citoyens en devenir

Dans le nouveau foyer du lycée (voir ci-contre), inauguré à l'initiative des jeunes, l'apprentissage se poursuit autrement. Plus de 70% des élèves vivent à l'internat, une spécificité qui change la relation éducative. Les CPE (conseillers principaux d'éducation), Fabienne Quencez et Thomas Barsou, les accompagnent au quotidien.

«L'internat change tout. C'est là que les jeunes gagnent en autonomie, re-



*Ci-contre :
Mégane Lefour,
enseignante en
zootechnie.*

*En bas : le nouveau
foyer pour les internes
du lycée.*

**On réfléchit ensemble à l'impact
de nos pratiques agricoles.
Les élèves comprennent le sens
de ce qu'ils apprennent.**





Fabienne Quancez et Thomas Barsou, conseillers principaux d'éducation.

“
On accompagne les jeunes pour qu'ils deviennent des adultes responsables, mais aussi des citoyens éclairés.

prennent confiance, construisent leur identité», explique Fabienne.

Le travail d'équipe y est essentiel : vie scolaire, enseignants et direction échantent en continu. *«Le quotidien n'est pas toujours facile, mais c'est ce qui fait la richesse du métier. Voir un jeune progresser, c'est notre plus grande réussite», poursuit-elle.*

La proximité, marqueur fort de l'enseignement agricole, crée un climat éducatif particulier.

«Il y a une vraie dimension humaine. On



En chiffres

Le campus Terres de l'Aube :

321
collégiens, lycéens et étudiants

76%
d'internes

36
enseignants
(15 hommes, 21 femmes)

aide les jeunes à grandir, on les accompagne pour qu'ils deviennent des adultes responsables, mais aussi des citoyens éclairés», souligne Thomas.

L'éducation socioculturelle (ESC), discipline emblématique de l'enseignement agricole, prolonge cette approche. En développant le lien social, l'accès à la culture et l'ouverture d'esprit, l'ESC contribue, elle aussi, à former une génération engagée.

Un pilotage au service du territoire et des équipes

En fin de journée, Stephen Bonnessœur, directeur du campus Terres de l'Aube, nous confie le cœur de son métier : piloter un établissement agricole, c'est avant tout coordonner des équipes, des projets et des partenariats. *«Mon travail, c'est de créer les conditions pour que chacun puisse agir, tout en restant en lien étroit avec le territoire : exploitants, collectivités, entreprises... ce sont eux qui ancrent nos formations dans le réel.»*

PHOTOS THOMAS HUBERT



*En haut : Stephen Bonnessœur,
directeur du campus Terres de l'Aube
avec des élèves.*

*En bas : Élodie Brébant, enseignante
en biologie-écologie.*



Travailler au sein des fonctions support, c'est rendre possible l'action du ministère : c'est coordonner, piloter et moderniser les moyens de l'administration pour que les politiques agricoles et alimentaires prennent vie partout en France.



**Piloter
et coordonner
l'action
du ministère**

Garantir la mise en œuvre des politiques agricoles, alimentaires et forestières, c'est aussi faire fonctionner une administration de plus de 30 300 agents, mobilisés à l'international, dans les services centraux, régionaux et départementaux et au sein de l'enseignement agricole.

Chaque jour, nos équipes recrutent, forment, accompagnent, informent et conseillent pour donner vie, au plus près du terrain, aux politiques publiques agricoles.

Ressources humaines, finances, communication, affaires juridiques, données et prospective : ces métiers structurent et soutiennent l'ensemble des actions du ministère. Ils contribuent aussi à sa transformation, en menant des projets de modernisation et de transition numérique et écologique, au sein d'un ministère engagé au plus près des citoyens et des territoires.

Ces missions s'appuient sur d'importants moyens humains et financiers, et sur un ancrage territorial fort : une vaste communauté de travail rassemblant des femmes et des hommes, en métropole comme dans les outre-mer.

Elles sont pilotées en administration centrale par le **secrétariat général (SG)**, qui assure la gestion, la transformation et le soutien de l'ensemble des politiques du ministère, au service de tous ceux qui font vivre l'action publique agricole et alimentaire.



Cécile Bigot-Dekeyzer

Secrétaire générale

Garantir le bon fonctionnement d'un ministère, c'est piloter les fonctions «support» (ressources humaines, budget, juridique, numérique, communication...), conduire des études et produire des données statistiques, coordonner et animer les services et les établissements publics du ministère, et porter la transformation de l'action publique pour répondre toujours mieux aux attentes des usagers et de nos concitoyens.

Des métiers passionnants, qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques du ministère sur l'ensemble du territoire.

Plus de **1 200**
offres d'emploi ont été
publiées par le
ministère en 2024.



Le ministère
bénéficie de la **double**
labellisation Égalité et Diversité.

Accompagner les parcours, révéler les talents



Sophie Longchal,
adjointe au chef du bureau
des concours et des examens
professionnels au service
des ressources humaines au
secrétariat général (SG) à Paris.

Pourquoi avoir choisi le ministère de l'Agriculture, et en quoi consiste votre poste aujourd'hui ?

■ J'ai passé plusieurs concours et examens professionnels afin d'évoluer et de construire mon parcours. Le ministère de l'Agriculture, au-delà d'être une structure particulièrement accueillante, m'a offert l'opportunité d'accéder à un poste d'adjointe au chef de bureau. J'ai eu un réel coup de cœur. Travailler en administration centrale permet aussi de prendre de la hauteur : on suit une politique publique de bout en bout, de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre sur le terrain.

Actuellement, nous travaillons sur l'attractivité et sur la communication autour de la diversité des métiers du mi-

nistère. Et dès 2026, un chantier majeur nous attend : la réforme de l'enseignement agricole, un véritable défi pour le bureau des concours.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre rôle de manager ?

Je crois profondément au collectif. Les bonnes idées peuvent venir de partout, quel que soit le niveau hiérarchique. Être manager, c'est écouter, motiver, organiser, accompagner, parfois arbitrer... mais aussi rester proche de ses équipes. Le fait d'être adjointe au chef de bureau ne signifie pas être distante ou inaccessible. Ce qui m'anime au quotidien, c'est l'attention portée au bien-être des agents : un collaborateur épanoui est, selon moi, plus engagé et plus efficace dans ses missions. J'ai eu la chance de bénéficier de nombreuses formations au management, qui m'ont permis d'évoluer en même temps que mes responsabilités.



La diversité des métiers est souvent insoupçonnée, et le ministère permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle, tout en offrant de réelles perspectives d'évolution.



Quel message adresseriez-vous à un candidat qui souhaite rejoindre le ministère ?

Il faut oser et se faire confiance ! La diversité des métiers est souvent insoupçonnée, et le ministère permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle, tout en offrant de réelles perspectives d'évolution. La mobilité interne et la sécurité de l'emploi apportent une vraie sérénité dans un parcours professionnel. J'ai personnellement choisi de rester dans les ressources humaines, mais il est tout à fait possible d'opérer des changements complets de carrière : marchés publics, juridique, communication... En deux mots : rejoignez-nous !

PHOTO CHEICK SAIDOU

Son parcours

Baccalauréat scientifique.

2001

Concours externe de secrétaire administratif, en catégorie B.

2001

Gestionnaire RH à l'Université Paris Nanterre.

2002-2008

Gestionnaire RH puis secrétaire pédagogique et administratif à l'Université Paris-Sud.

2015-2024

Plusieurs postes au ministère de l'Éducation nationale : chargée d'études ; responsable de formation ; cheffe du pôle concours et projets professionnels.

Depuis 2004

Adjointe à la cheffe du bureau des concours et examens professionnels au ministère.

Le droit au service du monde agricole

Julien Cohen, adjoint au chef du bureau du droit des activités agricoles à la direction des affaires juridiques au secrétariat général (SG) à Paris.

Concrètement, à quoi ressemble le quotidien d'un juriste au ministère de l'Agriculture ?

■ À la direction des affaires juridiques, nos missions s'organisent autour de trois axes : défendre devant les juridictions administratives les décisions des préfets et du ministre en matière agricole, sécuriser juridiquement les textes législatifs et réglementaires, et apporter un appui juridique aux directions d'administration centrale, aux services déconcentrés et au cabinet.

Le bureau du droit des activités agricoles intervient plus particulièrement sur la vie des exploitations : contrôle des structures, politique agricole commune, aménagement foncier rural, statut du fermage ou encore fonctionnement des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural. Des sujets techniques, mais très concrets.



Qu'est-ce qui donne du sens à votre travail au sein de la direction des affaires juridiques ?

Ce qui me plaît particulièrement, c'est de travailler sur ce que j'appelle des « matières nobles ». Nous aidons des agriculteurs à s'installer, nous contribuons à l'attribution d'aides et à la valorisation de produits à travers des signes de qualité comme les AOP. Il est essentiel pour moi d'être aligné, à la fois éthiquement et professionnellement, avec mon travail. Mon bureau défend de vraies personnes, avec des enjeux concrets : c'est très gratifiant. Venant de la territoriale, j'ai pu rejoindre la fonction publique d'État grâce à une vraie souplesse de mobilité, tout en bénéficiant de la sécurité du statut.

Quel regard portiez-vous sur la fonction publique d'État avant d'y entrer... et qu'en diriez-vous aujourd'hui à un futur candidat ?

Avant d'intégrer le ministère, j'avais une image « un peu vieillotte » de la fonction publique. Mais la réalité est toute autre. J'ai découvert des équipes jeunes, dynamiques, et des conditions de travail qui permettent de travailler sereinement. Certes, le métier de juriste reste un métier de bureau, avec beaucoup de recherches et de temps passé devant l'ordinateur. Mais nous échangeons



**J'ai découvert
des équipes
jeunes,
dynamiques, et
des conditions
de travail qui
permettent
de travailler
sereinement.**

énormément, nous travaillons en équipe, et nous sommes loin du cliché du juriste solitaire plongé dans un code poussiéreux.

Le ministère offre une grande diversité de sujets et de parcours, souvent à l'opposé des idées reçues. — PHOTO THOMAS HUBERT

Son parcours

2002

Master en droit de l'urbanisme.

2009

Concours d'attaché territorial.

2003

Responsable de l'urbanisme
à la ville de Gentilly.

2013

Chargé d'opérations foncières
à la région Île-de-France.

Depuis 2018

Consultant juridique puis adjoint
au chef du droit des activités agricoles
au ministère.

Quand la donnée éclaire l'action de l'État

Nicolas Carlier, chef de projet et data analyst au service de la statistique et de la prospective au secrétariat général (SG) à Paris.



■ Arrivé au ministère en mars 2025, Nicolas Carlier n'est pas un novice de la donnée agricole. Ti-

tulaire d'un master en biologie, il a travaillé près de dix ans dans une société d'études de marché spécialisée dans le secteur. « J'utilisais déjà régulièrement les données du ministère », se souvient-il. À

force de les analyser, l'envie de passer de l'autre côté s'impose : contribuer directement à la production de ces données, et leur donner un sens plus large, au service de l'action publique.

Un métier stimulant et profondément utile

Ce qui le motive au quotidien, c'est l'utilité très concrète de la statistique pu-



blique. Les données produites éclairent les décisions politiques et servent aussi bien aux chercheurs qu'aux acteurs de terrain. *« En France, on sait précisément combien il y a de vaches ou d'hectares cultivés. Cette connaissance fine est essentielle pour piloter les politiques agricoles. C'est une véritable boussole. »* Aujourd'hui, près de 7 200 exploitations agricoles transmettent leurs données comptables, offrant une photographie précise et fiable de l'agriculture française.

Piloter une transformation européenne majeure

Au sein du bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles, Nicolas Carlier est aujourd'hui chef de projet sur un chantier européen majeur : la transition du RICA (Réseau d'information comptable agricole) vers le RIDEA (Réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles), un nouveau dispositif engagé en 2025, avec une transition progressive qui se poursuit en 2026. L'objectif est de faire évoluer une enquête historique, longtemps centrée sur l'économie des exploitations, vers une approche plus globale, intégrant des dimensions environnementales et sociales.

Un projet structurant, mené en lien étroit avec la Commission européenne et les autres États membres, qui pose un défi central : enrichir l'information tout en limitant la charge pour les agriculteurs. *« Notre rôle est de trouver des solutions pour collecter mieux, sans*

Son parcours

2015

Master en biologie intégrative des interactions plante/microbe/environnement.

2015

Ingénieur d'étude chez Arvalis Institut du végétal.

2016

Chargé d'études à ADquation Études Marketing.

Depuis mars 2025

Chef de projet et data analyst au ministère.



Il n'y a pas de politique publique sans statistique.

alourdir inutilement le travail des agriculteurs», explique-t-il. Un travail de fond, qui mobilise à la fois expertise technique et coordination européenne. Pour Nicolas Carlier, l'enjeu dépasse largement la technique. « Il n'y a pas de politique publique sans statistique. Dans un monde saturé de chiffres approximatifs, la donnée publique agricole reste un repère essentiel. Produire des données fiables et dignes de confiance, c'est indispensable ! » — PHOTO XAVIER REMONGIN

Le numérique au cœur de l'action publique

À Paris comme à Toulouse, les agents du service du numérique conçoivent, pilotent et font évoluer les systèmes d'information qui soutiennent l'action publique et le travail des agents du ministère. Derrière les outils et les infrastructures, des experts engagés mettent leurs compétences au service de missions concrètes, au plus près des usages et des réalités de terrain.



■ Au sein du département des applicatifs et des services numériques (DASN), Fabrice Monduc intervient sur

des projets informatiques liés aux politiques de l'alimentation. Arrivé récemment au ministère, il a suivi un parcours

atypique, de la topographie à l'informatique, guidé par le goût du concret et de la chefferie de projets.

Adjoint au chef de bureau et directeur de projets au bureau des systèmes d'information (SI) de l'alimentation (BSIA), il coordonne le développement et l'évo-





Ici, on voit tout de suite à quoi servent les projets.

À droite : Fabrice Monduc, adjoint au chef de bureau et directeur de projets au bureau des SI de l'alimentation (BSIA)

lution d'outils numériques utilisés par les services chargés des contrôles sanitaires et du suivi des filières animales. Derrière les écrans, des usages très concrets : traçabilité des animaux, appui au travail des vétérinaires, sécurisation des contrôles ou dématérialisation de documents essentiels, comme les passeports animaux.

« Ici, on voit tout de suite à quoi servent les projets », explique-t-il. Les solutions mises en œuvre sont utilisées quotidiennement par des agents, en lien di-

rect avec des enjeux de santé publique et de sécurité alimentaire. « Ce lien avec le réel donne beaucoup de sens au travail », résume-t-il.

Agir pour la préservation des ressources

Dans le domaine de la pêche, le numérique est un outil central pour concilier exigences environnementales, activité économique et respect des règles eu-



Mathilde Fauché, directrice de projets au sein du bureau des SI des territoires et de la mer (BSITM).

“

Travailler sur les systèmes d'information de la pêche, c'est travailler sur des sujets qui nous concernent tous en tant que citoyens.

ropéennes. Directrice de projets au sein du bureau des SI des territoires et de la mer (BSITM), Mathilde Fauché travaille sur les systèmes d'information utilisés pour le suivi et le contrôle des activités de pêche.

Quotas, traçabilité des captures, transmission des données à l'échelle européenne : la fiabilité des outils conditionne la gestion durable des ressources. Certaines campagnes, comme celle du thon rouge, concentrent particulièrement ces enjeux, avec des volumes importants de données à collecter sur des périodes très encadrées. « *Travailler sur les SI de la pêche, c'est travailler sur des sujets qui nous concernent tous en tant que citoyens* », confie-t-elle.

Au quotidien, Mathilde pilote des projets d'évolution des systèmes existants

et participe à leur transformation. Nouvelles méthodes de travail et accompagnement des utilisateurs permettent de faire évoluer les outils en tenant compte des besoins métier.

Faciliter le quotidien des agents

À Paris, Sophie Cissé travaille sur un autre versant du numérique : celui qui permet aux agents de communiquer, de collaborer et de s'adapter aux nouvelles organisations du travail. Cheffe de projet réseaux et télécoms au bureau des projets techniques (BPT), elle pilote des projets liés à la téléphonie, à la visioconférence et aux outils de communication à distance. Parmi les projets en cours, le déploiement de la téléphonie



dématérialisée (softphonie) illustre la dynamique de modernisation du ministère. « Les agents peuvent conserver leur numéro professionnel et être joignables depuis leur ordinateur, au bureau, en télétravail ou en flex office. L'enjeu, c'est d'adapter les outils aux nouveaux usages des agents », résume-t-elle.

Au-delà de l'utilité et du sens des missions, la richesse du numérique au ministère tient aussi à la diversité des secteurs auxquels il s'applique : alimentation, pêche, forêt, environnement de travail des agents... « Quel que soit son profil, on peut évoluer, se former, changer de périmètre et travailler sur des sujets très différents », conclut Fabrice Monduc. —

FOCUS

Loin des clichés : un numérique en mouvement

Depuis 2021, David Bercot est chef du département des plateformes, hébergement et infrastructures (PHI) du service du numérique. Passé par plusieurs ministères, l'Insee ou encore le CNRS, il a rejoint le ministère de l'Agriculture au moment de la création du service du numérique, avec l'ambition d'en faire un levier de transformation de l'action publique.

Souvent réduit à la seule gestion du data center, son département couvre en réa-

lité un périmètre beaucoup plus large : hébergement des applications, plateformes techniques, services transverses, supervision, outillage et sécurité des systèmes. « L'objectif est que les équipes applicatives puissent déposer leurs projets sur un socle robuste, sécurisé et prêt à l'emploi », résume-t-il. Derrière ces briques techniques, ce sont des outils indispensables aux politiques publiques qui fonctionnent chaque jour, qu'il s'agisse des outils de contrôle, du suivi des filières ou des services aux agents.

Loin d'être figé, ce socle se transforme en continu. Depuis 2026, le ministère dispose d'une plateforme cloud interne. Les équipes travaillent aussi sur des projets innovants, comme SINEMA, qui utilise une technologie de type *blockchain* pour suivre les mouvements des animaux, ou demain une offre de cloud interministériel. Pour David Bercot, c'est là toute la richesse des métiers du numérique au ministère : « La diversité des missions, le renouvellement constant des technologies et les possibilités de mobilité permettent de construire des parcours riches et évolutifs. » Autant de raisons de rejoindre une fonction publique numérique loin des clichés, au cœur des enjeux d'aujourd'hui. ■

Vous souhaitez rejoindre le ministère ?

Rejoindre le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, c'est s'engager pour notre alimentation, nos territoires et notre avenir, en mettant vos compétences au service de l'intérêt général.

Alimentation, biodiversité, agriculture, enseignement agricole, forêt, pêche, santé des plantes et des animaux : si ces enjeux vous parlent, *rejoignez-nous !*

Rejoindre le ministère par concours

Les concours de la fonction publique permettent d'accéder aux métiers du ministère dans toutes les filières, aux catégories A, B ou C.

Ils peuvent être :

- **externes : ouverts à tous les candidats, sous conditions de diplôme ;**
- **internes : réservés aux agents déjà en poste dans la fonction publique, dans une logique de promotion professionnelle.**

Les calendriers et modalités des concours sont consultables sur le site dédié : **concours.agriculture.gouv.fr**

Rejoindre le ministère par contrat

Vous pouvez également rejoindre le ministère en tant qu'agent contractuel, par contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI), dans des métiers variés, partout sur le territoire.

Les offres d'emploi sont publiées sur le site de recrutement du ministère : **recrutement.agriculture.gouv.fr**



A woman with her hair in a bun, wearing a striped shirt, is seen from the side, looking down at a brown paper bag she is holding. She is in a market stall filled with various fresh vegetables like tomatoes and leafy greens. The background is slightly blurred, showing other market stalls and structures.

S'engager

**pour notre alimentation,
nos territoires, notre avenir**

Rejoindre le ministère, c'est garantir une alimentation saine et durable, accompagner la transition écologique et soutenir les nouvelles générations d'agriculteurs. Chaque jour, nos équipes aident les acteurs du monde agricole à relever ces défis, au plus près des territoires et des habitants. Et si ces missions étaient les vôtres ?

**Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire recrute.**

recrutement.agriculture.gouv.fr

#
**choisir
le service
public**
.gouv.fr